



1969 2019

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

La *Troisième communication* comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vous sera envoyée dans la semaine du 8 avril 2019. Si vous avez des questionnements au moment de la parution de ce document, n'hésitez pas à communiquer avec les enseignants concernés ou avec la direction adjointe du niveau.

Nous vous rappelons que la journée pédagogique pour force majeure du 23 avril est une journée de classe pour reprendre la journée de fermeture du 13 février dernier.

GENEVIÈVE RICHARD,
DIRECTRICE DE CET ÉTABLISSEMENT

Dates à retenir

3 AVRIL
Conseil d'établissement

19 et 22 AVRIL
Congé pour les élèves
et tout le personnel

23 avril
Journée de classe

10 AVRIL
3^e communication
aux parents

À la suite de plusieurs rappels, nous sommes dans l'obligation de renouveler notre demande : aucun parent et aucun élève ne doit utiliser les stationnements des deux côtés de l'école. Nous vous demandons de bien vouloir déposer et attendre vos enfants **sur la rue de Lévis en tout temps**. Les espaces réservés aux handicapés doivent être accessibles aux berlines qui transportent nos élèves.

Nous espérons votre entière collaboration pour la sécurité de tous.

PRODUCTION ÉCRITE EN FRANÇAIS 1^{RE} ET 4^E SECONDAIRE ET AUTRES ÉVALUATIONS À VENIR

Le jeudi 25 avril prochain en avant-midi, aura lieu la production écrite en français pour les élèves de 1^{re} secondaire. Pour les élèves de 4^e secondaire, la production écrite de français aura lieu le mardi 30 avril, également en avant-midi.

Afin de voir au bon fonctionnement de ces examens, nous souhaitons la collaboration des élèves et des parents pour les règles de conduite suivantes :

ASSIDUITÉ : tous les élèves ayant le français de 1^{re} et 4^e secondaire à leur horaire sont tenus de se présenter à cet examen. Lorsqu'un élève est absent, les parents doivent en aviser l'école le matin même. Les seuls motifs suivants sont valables et doivent être validés auprès de la direction responsable de l'élève :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- Décès d'un proche;
- Convocation d'un tribunal;
- Participation à un événement d'envergure préalablement autorisé par la direction de la sanction des études.

APPAREIL ÉLECTRONIQUE : durant la passation des épreuves, il est **formellement interdit aux élèves d'avoir en leur possession tout appareil électronique** (baladeur numérique, téléphone intelligent, etc.). Un élève qui contrevient à ce règlement sera expulsé de la salle d'examen et son dossier sera traité comme un cas de plagiat.

AUTRES ÉVALUATIONS À VENIR EN MAI :

Jeudi 2 mai de 9 h 15 à 12 h 15 Production écrite en français **5^e** secondaire (MEES)

Vendredi 10 mai de 9 h 15 à 12 h 15 Production écrite en français **3^e** secondaire

Mercredi 15 mai de 9 h 15 à 12 h 15 Production écrite en français **2^e** secondaire (MEES)

Jeudi 23 mai de 9 h 15 à 11 h 45 Mathématique compétence 1 : **3^e** secondaire,

4^e secondaire SN et CST, **5^e** secondaire

Mardi 28 mai de 9 h 15 à 11 h 45 Mathématique compétence 1 : **1^{re}** secondaire, **2^e** secondaire (épreuve commission scolaire)

N.B Les consignes d'assiduité et d'utilisation des appareils électroniques s'appliquent également pour tous les examens prévus en mai et durant la session d'examens qui débutera le 11 juin prochain.

Aux parents des élèves de 5^e secondaire :

Les réponses des cégeps seront disponibles dès le 3 avril 2019 sur <https://admission.sram.qc.ca/> sur l'onglet **Suivre l'état de ma demande**.

Les candidats refusés au 1^{er} tour seront invités à lire attentivement l'avis de refus publié par le SRAM dans leur dossier en ligne. Cet avis indique la raison principale du refus, les coordonnées pour joindre le cégep afin d'obtenir plus d'informations sur le verdict, ainsi que la procédure à suivre pour soumettre un nouveau choix au 2^e tour. Les places du 2^e tour seront publiées le 21 mars 2019.

Advenant un refus, vous êtes invités à venir rencontrer votre conseiller d'orientation, plusieurs stratégies peuvent être envisagées et votre conseiller d'orientation pourra vous aider.

Dans les cas d'acceptation, vous devez payer les frais d'admission au cégep avant la date limite inscrite sur la lettre d'acceptation du cégep. C'est de cette façon que vous confirmez l'offre d'admission.

Service d'orientation de Polybel

SIGNATURE DU LIVRE D'OR À LA VILLE DE BELOEIL

Le 25 février dernier, le comité organisateur des festivités du 50^e anniversaire de Polybel a été invité par la mairesse madame Diane Lavoie pour signer le livre d'or de la Ville de Beloeil. Un hommage tout particulier nous a été rendu au début de l'assemblée publique du conseil.



GAGNANTS DU CONCOURS SHOWFRETTE 2019

Il nous fait plaisir de vous annoncer les 3 élèves de Polybel gagnants parmi les 120 œuvres sélectionnées lors de la participation des écoles de Beloeil au concours de projection ShowFrette 2019.

[Myriam Connolly \(1^{re}\)](#), [Amylia Gagnon \(2^e secondaire\)](#) et [William Palardy \(3^e secondaire\)](#).

Ils se méritent chacun un certificat cadeau de 10 cours en duo chez Zone Taktik à Beloeil. Félicitations !

RUBAN EN ROUTE

Nous avons à nouveau le plaisir d'offrir à nos élèves de 3^e et 4^e secondaire la conférence « RUBAN EN ROUTE », animée par monsieur François Blais, président fondateur de Ruban en Route 2004. Il parcourt les routes du Québec depuis près de 25 ans afin de sensibiliser les jeunes des écoles secondaires à la prévention du VIH et des ITSS.

Il s'agit d'une conférence interactive sur la prévention des infections transmises sexuellement et par le sang.

- Jeux questionnaires
- Mises en situation
- Témoignage

Cette activité sera présentée le mardi 16 avril 2019, à la 2^e période aux élèves de 3^e secondaire et à la 3^e période aux élèves de 4^e secondaire. Nous vous invitons à en discuter avec votre jeune.

Nous vous rappelons également que les élèves ont accès à la clinique jeunesse de Polybel, où ils (elles) peuvent obtenir de l'information, un suivi contraceptif, un dépistage ou un traitement des ITSS.

Alina Dumitrache, infirmière clinicienne Polybel, poste 46317 Alina.Dumitrache@csss.csp.qc.ca

RUGBY – MONSIEUR MARC-ANTOINE BOURGET

À Polybel, nous sommes fiers de nos élèves, mais aussi de nos profs!

Notre enseignant en éducation physique et au Repère, responsable Rugby et GDPL(Grand défi Pierre Lavoie) [Marc-Antoine Bourget](#) a participé au début du mois de mars au plus grand tournoi de rugby en Amérique, le international USA Sevens Rugby à Las Vegas.

Il est capitaine de l'équipe du Québec, formée des 12 meilleurs joueurs de la province.

Bravo!





Les élèves en option chimie et physique de 5^e secondaire ont vécu une St-Valentin toute particulière cette année. En effet, le 14 février dernier, pour une 5^e année consécutive, les élèves ont eu l'opportunité de participer à l'enregistrement de l'émission **Encore + Génial!**, une version adolescente et amicale de l'émission scientifique *Génial*, présentée à Télé-Québec.

Alors que la majorité des élèves étaient dans l'assistance pour encourager, quatre filles ont eu la possibilité de répondre aux questions de Stéphane Bellavance en utilisant leurs connaissances et leurs expériences personnelles et de voir si leurs réponses étaient véridiques en direct. Nos filles de gauche à droite sur la photo : Léanie Lamarre, Charlie Lebeau-Huberdeau, Lydia Bernia et Maggy Gamache.

Cette opportunité, en collaboration avec Télé-Québec et Public Cible, permet aux jeunes de visualiser l'environnement d'un enregistrement télévisuel que ce soit sous le feu des caméras ou dans l'audience. L'animateur Stéphane Bellavance, comme à son habitude, a su détendre nos jeunes avec sa simplicité et son humour tout en les questionnant sur des expériences revisitées de l'émission *Génial*. Merci à toute l'équipe de Télé-Québec pour cette belle opportunité et surtout merci à nos jeunes d'avoir fait preuve d'un si grand enthousiasme et de nous avoir, encore une fois, donné l'occasion d'être fiers d'eux.

L'émission sera diffusée lors de la neuvième saison, à Télé-Québec. La date n'étant pas déterminée, surveillez nos publications au courant de l'année scolaire 2019-2020 (l'Oeil de Polybel, sur le site Internet ou sur les réseaux sociaux) pour connaître l'horaire de diffusion ou référez-vous au site de l'émission pour plus de détails.

<https://www.telequebec.tv/encore-plus-genial>

CABARET THÉÂTRAL

OPTION THÉÂTRE SEC 5

GENRE



POLYBEL
JEUDI 4 AVRIL
19H00

**THÉÂTRE ENGAGÉ, HUMOUR, MUSIQUE,
SCÈNES DE RÉPERTOIRE
ET DE CRÉATION**

***CONTRIBUTION VOLONTAIRE**



**CE SPECTACLE CONTIENT DES THÉMATIQUES ET DU LANGAGE
POUVANT NE PAS CONVENIR À UN JEUNE PUBLIC**

Lors des changements de casiers durant la semaine de relâche nous avons découvert des anciennes murales qui étaient cachées derrière les casiers. Nous avons tenu à immortaliser ces dernières en les conservant sur photos. Voici nos belles trouvailles.



1975





Et aujourd’hui...



1981 :

À la suite d'un incendie qui a eu lieu le 10 novembre 1981 à l'école Ozias-Leduc, les deux écoles secondaires ont cohabité durant 20 mois à Polybel. L'horaire des élèves de Polybel était de 8 h à 12 h 40 et l'horaire d'Ozias-Leduc était de 13 h 05 à 17 h 45. Trois locaux modulaires préfabriqués ont été ajoutés afin de localiser les bureaux administratifs, la salle des enseignants et les casiers des élèves d'Ozias-Leduc.



Le feu avait pris dans un local adjacent à la bibliothèque.

Les étudiants en congé forcé

A 12h08, mardi dernier, un incendie se déclarait à la polyvalente Ozias Leduc de St-Hilaire. 1218 étudiants ont dû être évacués rapidement.

Il a fallu près d'une journée entière afin de maîtriser l'élément destructeur et cela avec l'aide de 6 sections de pompiers. Beloeil, Otterburn, St-Bruno, Chambly, Ste-Madeleine, Mc Masterville sont venus porter main forte aux pompiers de St-Hilaire.

Le feu s'est propagé à une vitesse foudroyante ne laissant rien sur son passage. Heureusement, personne n'a été blessé.

On estime que 85% de

la Polyvalente est une perte totale. Les parties non-touchées sont les trois coupoles, certains ateliers de mécanique, la chaufferie, la cafétéria ainsi que la cuisine qui n'ont subi que des dégâts d'eau et de la fumée. Le deuxième étage et la presque totalité sont des pertes totales.

Le feu s'est déclaré dans un local près de la bibliothèque et les étudiants n'ont pris que 7 minutes pour évacuer les lieux. Sur ce nous avons parlé à quelques uns d'entre eux qui nous ont appris que le système d'alarme n'avait pas fonctionné, ce qui a été confirmé par un respon-

sable de l'école. Selon lui, l'alarme fonctionnait merveilleusement bien la semaine précédant l'incendie.

Selon les policiers, il semble que ce soit de nature criminelle. Les enquêtes ainsi que les expertises se poursuivent mais l'incendie reste suspect. Nous en serons peut-être plus long la semaine prochaine.

Que fait-on des étudiants?

Le lendemain de l'incendie, les responsables de la Commission Scolaire Régional Yamaska, dont le siège

social est situé à St-Hyacinthe, ont donné une conférence de presse afin de transmettre des informations.

Jusqu'à maintenant aucune décision n'a été prise. On parle de deux hypothèses soient celle d'organiser des cours à double horaires ou d'in-

staller des locaux modulaires préfabriqués.

Enfin, beaucoup plus de détails seront transmis la semaine prochaine, suite à une nouvelle conférence de presse qui devrait se tenir jeudi le 19 novembre.

Devons-nous accepter l'éducation sexuelle à l'école?

Le ralliement provincial des parents du Québec ont le plaisir d'inviter tous les parents, les professeurs et leurs amis à une réunion importante qui se tiendra au sous-sol de l'église Christ-Roi au numéro civil 320 rue de la Concorde, au centre du vieux St-Hyacinthe. Entrée par la rue Marguerite Bourgeoise.

Cette réunion se tiendra le 24 novembre à 7h30 p.m. 19h30.

Le but de cette réunion est d'étudier ensemble les problèmes de nos écoles et en particulier le projet du ministère de l'éducation de faire accepter par les parents, son programme d'enseignement de la sexualité dans les écoles depuis l'école primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Des personnes responsables ont étudié les problèmes en profondeur et ils viendront les exposer ouvertement devant vous. Voilà une occasion idéale pour vous renseigner et aussi pour poser des questions sur ce sujet tant controversé.

L'entrée est libre. Invitez vos amis.

Maître Lionel Eymard, le Chanoine Achille Larouche, le docteur Deslippe seront les conférenciers lors de cette réunion.

Bienvenue à vous tous qui aimez vos enfants et qui désirez améliorer les méthodes d'éducation le sort et l'avenir de vos enfants.

Pour de plus amples renseignements téléphonez à Aurèle Grenier à 773-3531.



VOITURES D'OCCASION

D'ICI AU 2

En 2000, au terme d'un débat en commission parlementaire, l'Assemblée nationale abolit les Comités catholique et protestant, laïcise complètement le ministère de l'Éducation et révoque le statut confessionnel des écoles catholiques et protestantes. En matière d'enseignement religieux, toutefois, le gouvernement estime préférable de conserver le statu quo.

Mais, en 2005, le gouvernement libéral abolit les enseignements religieux confessionnels et les remplace par le nouveau cours d'éthique et culture religieuse, obligatoire pour tous. Ce cours est implanté dans toutes les écoles en septembre 2008.

Polybel devient une école francophone au lieu d'une école catholique.

Photos camp de pastorale 1981



Marche du Pardon 1987

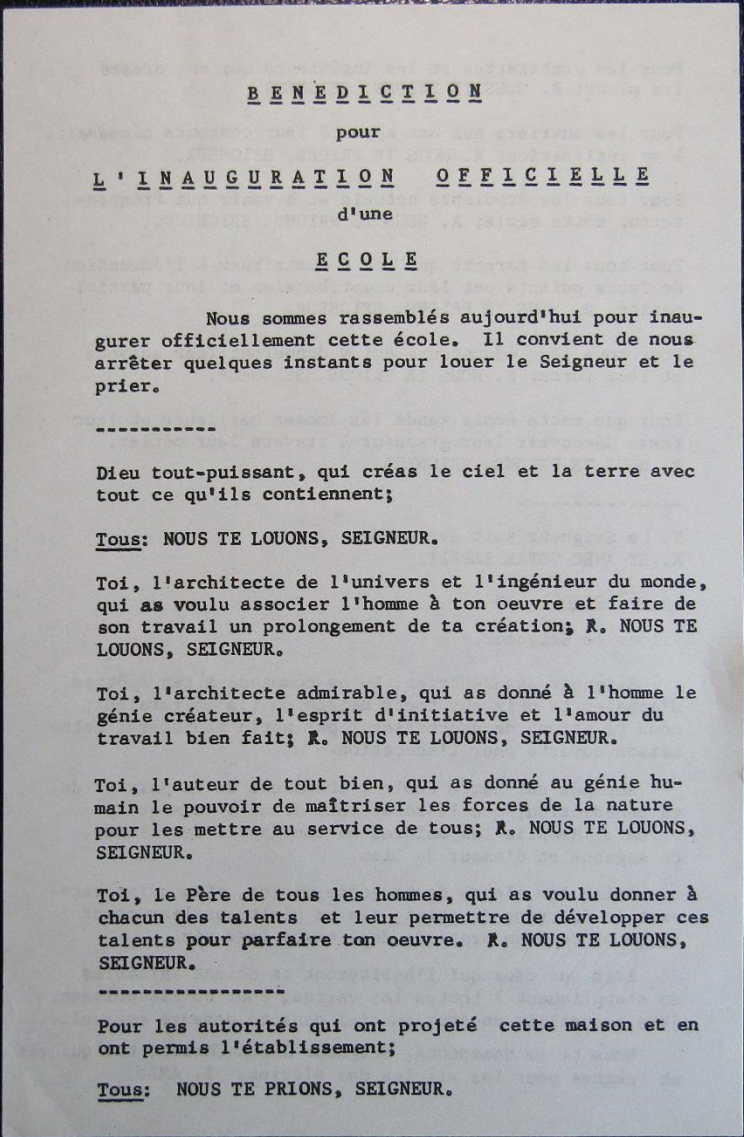
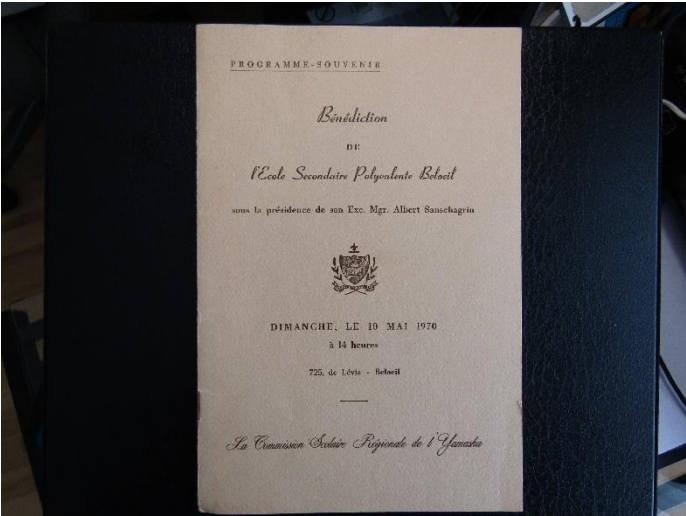


Les animateurs de pastorale deviennent des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire.



Bénédiction de l'école secondaire
Polyvalente Beloeil
le 10 mai 1970
Sous la présidence de
Mgr Albert Sanschagrin

Extrait du programme souvenir



B E N E D I C T I O N

pour

L ' I N A U G U R A T I O N O F F I C I E L L E

d'une

E C O L E

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour inaugurer officiellement cette école. Il convient de nous arrêter quelques instants pour louer le Seigneur et le prier.

Dieu tout-puissant, qui créas le ciel et la terre avec tout ce qu'ils contiennent;

Tous: NOUS TE LOUONS, SEIGNEUR.

Toi, l'architecte de l'univers et l'ingénieur du monde, qui as voulu associer l'homme à ton oeuvre et faire de son travail un prolongement de ta création; R. NOUS TE LOUONS, SEIGNEUR.

Toi, l'architecte admirable, qui as donné à l'homme le génie créateur, l'esprit d'initiative et l'amour du travail bien fait; R. NOUS TE LOUONS, SEIGNEUR.

Toi, l'auteur de tout bien, qui as donné au génie humain le pouvoir de maîtriser les forces de la nature pour les mettre au service de tous; R. NOUS TE LOUONS, SEIGNEUR.

Toi, le Père de tous les hommes, qui as voulu donner à chacun des talents et leur permettre de développer ces talents pour parfaire ton oeuvre. R. NOUS TE LOUONS, SEIGNEUR.

Pour les autorités qui ont projeté cette maison et en ont permis l'établissement;

Tous: NOUS TE PRIONS, SEIGNEUR.

Ci-dessous les intentions personnalisées pour l'école.

Pour les architectes et les ingénieurs qui ont dressé les plans; R. NOUS TE PRIONS, SEIGNEUR.

Pour les ouvriers qui ont apporté leur concours nécessaire à sa réalisation; R. NOUS TE PRIONS, SEIGNEUR.

Pour tous les étudiants actuels et à venir qui fréquenteront cette école; R. NOUS TE PRIONS, SEIGNEUR.

Pour tous les parents qui ont à contribuer à l'éducation de leurs enfants par leur compréhension et leur participation; R. NOUS TE PRIONS, SEIGNEUR.

Pour tous les éducateurs qui y donneront leur science et leur force; R. NOUS TE PRIONS, SEIGNEUR.

Pour que cette école rende les hommes meilleurs et leur fasse découvrir leur grandeur à travers leur métier.
R. NOUS TE PRIONS, SEIGNEUR.

V. Le Seigneur soit avec vous.
R. ET AVEC VOTRE ESPRIT.

Le célébrant: (seul)

Prions le Seigneur.

Seigneur Jésus-Christ, tu as commandé à tes apôtres d'appeler la paix sur toute maison où ils entreraient; nous te prions de sanctifier † par notre ministère, cette maison ouverte pour l'éducation.

Répands sur cette école l'abondance de ta paix et de ta bénédiction; que le salut soit donné à ceux qui y vivent. Remplis les maîtres de ton Esprit de science, de sagesse et d'amour de Dieu.

Anime les élèves de ta grâce divine, afin qu'en recevant la doctrine du salut, ils en pénètrent leur cœur et la mettent en pratique dans toute leur vie.

Fais que ceux qui l'habiteront te soient agréables en s'appliquant à toutes les vertus, pour qu'ils puissent être accueillis un jour au ciel dans ta demeure éternelle.

Nous te le demandons, Seigneur Jésus-Christ, toi qui vis et règnes pour les siècles des siècles. R. AMEN.

Nous remercions monsieur Yves Smith, enseignant retraité du département des sciences de Polybel pour ce document souvenir.



L'équipe de l'école secondaire Polybel